

Coopération ou chantage ? Quand l'Afrique est sommée d'aider l'Europe...



Compte-rendu de la journée de décryptage sur la coopération Afrique-Union européenne. Les échanges ont donné les éléments pour comprendre les enjeux qui sous-tendent la coopération entre l'UE et quelques pays africains, et pour mettre en évidence les liens entre coopération en matière de politique migratoire et coopération économique. Au-delà de l'analyse des logiques à l'œuvre et des témoignages sur les réalités de terrain, ce décryptage permet de mieux mesurer conséquences concrètes et possibilités de résistance

La journée de décryptage du 15 décembre 2017, Coopération Afrique-Union européenne, l'envers du décor a été organisée par La Cimade, le réseau Migreurop et le collectif Loujna-Toukaranké. Compte-rendu par Françoise Ballanger, bénévole de La Cimade.

Alain Morice a introduit la journée en soulignant que, pour démonter les mécanismes de la coopération politique et économique, il faut d'abord démasquer l'hypocrisie du langage. L'UE manie la langue de bois : des notions comme « développement, partenariat, bonnes pratiques, etc. » ne sont qu'un écran de fumée idéologique, une euphémisation systématique, destinée à cacher les rapports réels.

La présentation par Myriam Tixier du rapport d'observation [Coopération UE-Afrique, Chronique d'un chantage](#) a ensuite posé les bases de l'analyse. Ce document très complet rend compte du lien entre les objectifs de l'UE en matière de coopération et sa « philosophie » migratoire, décelable à travers les instruments politiques et cadres de négociation, le contournement des parlements nationaux, le conditionnement des accords de coopération à la question migratoire, les instruments financiers (pas de budget dédié, multiplicité des fonds, réaffectations, etc.).

Des mots aux réalités

Pour quelques-unes des notions abordées au cours de cette journée riche d'informations et d'échanges, il est très éclairant de confronter le mot officiellement utilisé dans les textes avec sa signification réelle et ses conséquences.

Externalisation

Signifie la gestion à distance des frontières européennes par les états d'origine ou de transit, c'est-à-dire, pour reprendre le titre de l'introduction au rapport *Chronique d'un chantage* : « quand l'Afrique est sommée d'aider l'Europe ».

Selon Amandine Spire, il n'y a pas de spécificité africaine dans cette généralisation des mécanismes de mise à distance, mais les accords passés avec les états africains sont emblématiques. L'UE, dont le principal objectif est d'empêcher l'immigration dite irrégulière, a besoin de travailler en amont.

L'exemple du Niger est à cet égard emblématique, comme en a témoigné Florence Boyer.

Pays de transit, resté jusque-là au second plan, le Niger devient un acteur incontournable pour l'UE à partir de 2011/2012, avec la chute de Kadhafi, quand les routes de l'ouest se ferment.

L'année 2015 marque un tournant, l'aide européenne au pays est conditionnée à la répression du trafic de migrants : d'où la loi relative au trafic illicite de migrants organisant la répression, avec la mise en place d'une formation tous azimuts des personnels de répression ainsi que la présence de forces conjointes d'investigation entre policiers français, espagnols et nigériens.

Les dispositifs européens conçus à la base contre le terrorisme, sont déplacés vers la lutte contre l'immigration, des soldats américains, allemands, français, italiens sont présents sur le territoire nigérien ; on assiste à une multiplication des acteurs de la gestion des frontières, des postes frontières sont rendus plus opérationnels, y compris avec des postes mobiles dans la bande saharienne du nord Niger.

Cela a des effets très directs sur les parcours, les routes de migration sont déviées, de plus en plus dangereuses, les tensions montent à Agadez...

Développement

Comme le résume Nicolas Van Nuffel, l'Union européenne a deux priorités en Afrique : plus de commerce et moins de migrants, ce qui implique que les questions de développement se font à l'aune des questions migratoires.

L'aide publique au développement est très souvent détournée et déviée de son objet. L'opacité comptable est totale sur son utilisation : militaire ou dédommagements commerciaux d'entreprises européennes.

L'analyse du contexte de l'économie africaine (croissance du PIB multipliée par 4 depuis 2000, marché potentiel de plus en plus important, boom des matières premières, etc.) et des instruments de la politique commerciale de l'UE (les différents dispositifs et les accords commerciaux globaux, multi ou bilatéraux), ainsi que les résistances des pays africains qui n'ont pas intérêt à de tels accords, explique la stratégie de l'UE : peser sur ces pays, via une « coopération » sur les migrations, soit pour empêcher les départs ou les transits, soit pour accepter les retours et réadmissions et diviser pour mieux régner.

Quant aux projets de développement subventionnés, ils obéissent avant tout aux intérêts européens. Ainsi en Tunisie, ils se concentrent à 90 % sur le littoral, ce qui, nous explique Lala Hakuma Dadci, renforce les inégalités économiques. Quant au Niger, tous les projets (menés par des agences européennes), se situent le long des routes migratoires.

Partenariat

C'est l'UE qui en a l'initiative et c'est une relation totalement déséquilibrée, allant jusqu'à la négation de la souveraineté des états africains, comme le prouve la mise en place du laissez-passer européen (LPE).

Il s'agit pour l'Union européenne d'augmenter le nombre des expulsions. Selon les lois nationales et directives européennes, les personnes expulsées doivent posséder un document de voyage émis par les autorités de leur pays d'origine. Mais certains pays refusent de le délivrer. Qu'à cela ne tienne ! L'UE a créé son propre laissez-passer européen (LPE) pour contourner l'obstacle, au mépris de la souveraineté de pays condamnés à subir des décisions unilatérales ! Partenariat dites-vous ?

Lors du sommet de La Valette en novembre 2015, les dirigeants africains se sont opposés au LPE, le Mali et le Sénégal n'hésitant pas à renvoyer en France des expulsés munis de ce document, et refusant de signer des accords de réadmission.

Mobilisations

La journée s'est justement conclue par l'intervention de militants africains, le Malien Ousmane Diarra et le Sénégalais Mignane Diouf qui ont donné l'éclairage d'un autre point de vue, faisant état des mobilisations existant dans leurs pays contre le laissez-passer européen et contre les accords commerciaux qui les asservissent. On peut déplorer que ces mobilisations, preuve de la résistance de la société civile aux politiques européennes aussi bien migratoire qu'économique, qui prennent des formes diverses, soient peu ou pas relayées dans les médias européens...

La question qui découle de ce constat est alors celle de l'opinion européenne : comment faire avancer la mobilisation citoyenne contre le type de « coopération » menée par l'UE ? Des mobilisations comme celles contre le TIPPA/TAFTA ou des initiatives locales telles [la campagne en Belgique pour la justice migratoire](#) devraient se multiplier.

➤ **Pour aller plus loin, vous pouvez trouver sur le site internet de La Cimade :**

Les vidéos de la journée : toutes les tables rondes et les discussions ont été filmées

- Introduction : <https://vimeo.com/253613945>
- Table ronde « enjeux de la coopération migratoire » : <https://vimeo.com/253614698>
- Table ronde 2 « coopération économique » : <https://vimeo.com/253617297>
- Table ronde 3 « mobilisations de la société civile » : <https://vimeo.com/253620780>
- Conclusion : <https://vimeo.com/253632906>

Des **documents de contexte** ont été rassemblés (à titre d'exemple, la dernière [note du réseau Migreurop sur le Niger](#)) ou préparés pour l'occasion par un groupe d'étudiant.e.s (par exemple, une [note sur l'externalisation des politiques migratoires de l'Union européenne au Soudan](#))

Le [sommaire de ces documents](#) est disponible ici.



Et bien sûr, [le rapport dans son intégralité](#)